

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Restauration, maintien et mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à la culture du tabac dans la vallée de la Semois

N° action : 40

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux

Description de l'action :

- Contexte :

La culture du tabac a été introduite dans la région dès la seconde moitié du 16^{ème} siècle, à l'époque pour les besoins propres des cultivateurs. Après une longue période creuse, la culture du tabac dans la vallée de la Semois a connu un nouvel essor à la fin du 19^{ème} puis au début du 20^{ème} siècle : jusqu'à 550 ha de culture s'étalaient de Dohan jusque Bohan en 1935. Dans les années 50, le déclin du tabac désormais devenu "Semois" s'est amorcé, et actuellement seule une petite dizaine de planteurs passionnés continuent de produire une petite quantité de ce tabac, toujours transformé chez les 3 derniers "fabricants" de la vallée, participant à la renommée de la vallée auprès des fumeurs de pipes du monde entier.

Aujourd'hui, le tabac de la Semois fait partie du patrimoine traditionnel de la vallée et continue de jouer un attrait touristique et patrimonial fort. Malheureusement, il en faudrait peu que ce patrimoine vivant ne disparaisse par l'arrêt de l'activité des quelques planteurs et artisans, qui permettent encore de justifier le maintien de quelques-uns des séchoirs traditionnels qui sont disséminés le long de la Semois.

Il est nécessaire de veiller à maintenir une attractivité touristique autour de ce patrimoine et de préserver les quelques séchoirs encore en activité dans la région

- Objectifs :

Promouvoir et sauvegarder le patrimoine matériel et immatériel (artisanat, traditions) lié à la culture du tabac dans la vallée de la Semois

- Méthodologie :

1. Recensement et caractérisation du niveau d'entretien des séchoirs présents en Semois ;
2. Appel à candidatures des propriétaires pour réaffecter quelques séchoirs traditionnels. Proposer une convention permettant au propriétaire de recevoir une aide pour la réaffectation du séchoir en échange d'un droit d'usage pour les planteurs de Semois, pour une durée déterminée ;
3. Remise en valeur et dynamisation de la route touristique " la route du tabac" (exemple, nouvel itinéraire en mobilité douce).

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION



© Thierry Gridlet - Exemples de séchoirs à tabac sur le territoire

- Localisation :

Vallée de la Semois : villages où s'est développé la culture du tabac, entre Bohan et Dohan

- Public(s) ciblé(s) :

Touristes, artisans du tabac dans la vallée, propriétaires de séchoirs